



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu:

Le Mercredi 06 Mai 2009 à 11 heures

Dans l'amphithéâtre de l'immeuble CRRAE-UEMOA situé à Abidjan Plateau, Avenue Delafosse

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 3/ Lecture et approbation des rapports spéciaux des commissaires aux comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme portant droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.
- 4/ Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008 et affectation des résultats.
- 5/ Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 6/ Quitus aux Administrateurs.
- 7/ Nomination des Administrateurs.
- 8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- 9/ Questions diverses

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

A cet effet, les formulaires de pouvoir tenus à leur disposition au siège social devront être dûment remplis, signés et adressés au Siège Social, 01 BP 1298 Abidjan 01 au plus tard le 01 mai 2009.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Les états financiers de synthèse, les rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, les projets de résolution et tous autres documents prescrits par la loi sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à l'adresse sus-indiquée.

Le conseil d'Administration